

Date: 15 juin 2021  
Heure: 19 h 30  
Lieu: Par visioconférence (TEAMS)

---

## Procès-verbal

Considérant le contexte actuel de la COVID-19 et en cohérence avec les directives de la Santé publique, exceptionnellement, la séance régulière du conseil d'administration se tient par visioconférence (TEAMS).

### Présences :

Isabelle Tanguay	Administrateur (District 1)
Louise Ouellet	Administrateur (District 2)
Édith Tremblay	Administrateur (District 4)
Denise Caron	Administrateur (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yves Breton	Administrateur (Communautaire, sportif, culturel)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Christiane Séguin	Administrateur (Personnel d'encadrement)
Manon Morin	Administrateur (Personnel professionnel)
Amélie Morin	Administrateur (Personnel enseignant)
Cynthia Belzile	Administrateur (Personnel de soutien)
Vincent Pelletier	Observateur (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Catherine Boulay	Secrétaire générale

<b>Absences</b>	Marc-Antoine Rioux	Administrateur (18 à 35 ans)
<b>motivées :</b>	Sylvie Michaud	Administrateur (Personnel de direction d'établissement)
	Mélanie Veilleux	Administrateur (District 3)

<b>Invité :</b>	Bernard D'Amours	Conseiller-cadre
-----------------	------------------	------------------

---

### 1. Ouverture de la séance et constatation des présences

---

La séance débute à 19 h 30, madame Mélanie Veilleux et monsieur Marc-Antoine Rioux ont motivé leur absence et madame Sylvie Michaud n'a pas précisé la raison de son absence.

---

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Ouellet **et RÉSOLU** :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 6.4. Comité de transport
- 8.3. Déclaration du dirigeant de l'organisme
- 8.4. Mandat d'acquisition postes informatiques et moniteurs neufs
- 10.2. Réception d'une communication

Le point 12. Huis clos, 12.1 Bilan des rencontres, a été déplacé après la clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 064 – 2021-06-15**

---

## 3. Approbation et suivi au procès-verbal de la dernière séance

---

La directrice générale donne le suivi du procès-verbal de la séance du 18 mai dernier et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Claude Breault **et RÉSOLU** :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 18 mai 2021, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

**QUE** le procès-verbal de la séance du 18 mai 2021 soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 065 – 2021-06-15**

---

## 4. Période de questions du public

---

Aucun public n'est présent.

---

## 5. Agenda de consentements (approbation)

---

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

---

## 6. Information des comités et recommandations

---

### 6.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### 6.2. Comité de vérification

Monsieur Éric Chouinard, président du comité de vérification, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité qui s'est tenue immédiatement avant la présente séance du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Les paramètres financiers 2021-2022 du MEQ ne sont pas encore acheminés aux centres de services scolaires. On prévoit donc être en mesure de procéder à l'adoption du budget 2021-2022 qu'à la séance du conseil d'administration du 31 août prochain.
- ✓ La firme Raymond Chabot Grant Thornton a procédé à l'audit au 31 mars 2021, demandé ponctuellement par le Conseil du trésor, et on souligne qu'aucune anomalie majeure n'est à signaler.
- ✓ On précise que le taux de taxation pour l'année 2021-2022 a été acheminé aux centres de services scolaires et que celui-ci est le même que celui de l'année qui se termine. En conséquence, les citoyens devraient recevoir un compte de taxes scolaires semblable, à moins que l'évaluation de leur propriété n'ait subi une modification.

### 6.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### 6.4. Comité consultatif de transport

Madame Isabelle Tanguay, présidente du comité de transport, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité qui s'est tenue immédiatement avant la présente séance du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Élection à la présidence du comité.
- ✓ On a revu les règles relatives à la gestion du transport scolaire au CSSFL. On explique à quoi réfèrent les demandes de dérogations et on précise que la grande majorité d'entre elles sont acceptées de façon quasi automatique, puisqu'elles satisfont les critères déjà établis à la politique du transport.

- ✓ Au total pour la prochaine année, il y a eu 6 demandes de dérogations de la part des parents, 5 demandes sont approuvées et 1 demande demeure à vérifier.
- ✓ Pour l'année 2020-2021, le budget du transport est équilibré. On précise toutefois que dans les prochaines années, on devra prévoir une augmentation des coûts pour le transport du midi. En effet, les transporteurs signalent avoir de plus en plus de difficultés financières par rapport à ce service.

---

## 7. Points d'informations générales et orientations stratégiques

---

### 7.1. Calendrier des rencontres 2021-2022 du conseil d'administration

La directrice générale rappelle qu'elle a déposé le calendrier corrigé des rencontres 2021-2022 du conseil d'administration.

En effet, lors de son adoption, à la séance du 18 mai, on a demandé d'ajouter une rencontre, le 19 octobre 2021, au comité des ressources humaines et de valider la faisabilité d'ajouter une rencontre au comité de gouvernance et éthique. Aussi, étant donné que l'on devra procéder à l'adoption du budget 2021-2022 du CSSFL le 31 août prochain, on doit prévoir une rencontre du comité de vérification qui se tiendra immédiatement avant la tenue de la séance du conseil d'administration.

### 7.2. Budget 2021-2022

Comme précisé précédemment, les paramètres budgétaires 2021-2022 du MEQ n'ayant pas été déposés aux centres de services scolaires, l'adoption du budget est remise à la séance du 31 août prochain.

---

## 8. Dossiers à être adoptés

---

### 8.1. Autorisation des signataires pour les effets bancaires

La directrice générale explique la raison réclamant une résolution pour autoriser les signataires des effets bancaires du CSSFL.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par madame Cynthia Belzile **et RÉSOLU** :

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise madame Nancy Couture, directrice générale, ou en son absence, monsieur Vincent Pelletier, directeur général adjoint, avec madame Emmanuelle Ouellet, directrice du Service des finances à signer conjointement les chèques et effets bancaires nécessaires aux opérations financières du Centre de services scolaire.

**QUE** la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 2010-518-CC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 066 – 2021-06-15**

## 8.2. Plan d'effectif soutien en adaptation scolaire

La présidente invite le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Vincent Pelletier, à venir expliquer la teneur du Plan d'effectif 2021-2022 du personnel de soutien en adaptation scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la convention collective de travail qui régit les conditions d'emploi du personnel de soutien en adaptation scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Denise Caron **et RÉSOLU** :

**D'ADOPTER** le Plan d'effectif 2021-2022 du personnel de soutien en adaptation scolaire comme proposé et expliqué.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 067 – 2021-06-15**

## 8.3. Déclaration du dirigeant de l'organisme

La directrice générale explique la raison réclamant une résolution pour la déclaration du dirigeant de l'organisme.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** qu'à titre d'organisme public, le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a l'obligation de faire une reddition de comptes au 30 juin de chaque année sur sa gestion contractuelle, au Conseil du Trésor du Québec;

**CONSIDÉRANT** la nomination le 1<sup>er</sup> mars 2021 de la nouvelle directrice générale, madame Nancy Couture;

**CONSIDÉRANT** que le Règlement n° 2 – Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs a été adopté par le conseil d’administration le 16 mars 2021;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Amélie Morin **et RÉSOLU** :

**QUE** le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme que sa direction générale se voit déléguer par le Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* tout ou parties des fonctions devant être exercées par le conseil d’administration, selon la teneur dudit règlement;

**DE** confirmer que le Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* a été adopté par le conseil d’administration dans sa résolution numéro CA 050 – 2021-03-16;

**DE** confirmer que la directrice générale, madame Nancy Couture, est par conséquent, autorisée à soumettre et à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la reddition de comptes sur la gestion contractuelle, qui doit être acheminée au Conseil du Trésor du Québec par le dirigeant de l’organisme;

**QUE** la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 2017-090-CC.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 068 – 2021-06-15**

#### 8.4. Mandat d’acquisition postes informatiques et moniteurs neufs

La directrice générale explique à quoi réfère ce dossier.

Après délibérations la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l’évaluation réalisée, au Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, de façon adéquate et rigoureuse, en toute bonne foi et selon les besoins connus à ce jour, tel que requis par la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1);

**CONSIDÉRANT** que le Centre d’acquisitions gouvernementales (CAG) a effectué la gestion contractuelle afférente selon le cadre législatif en vigueur pour réaliser l’appel d’offres publics en vue de l’achat du matériel requis;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU** :

**D'AUTORISER** l'acquisition de postes informatiques et de moniteurs neufs pour un montant maximal de 300 000 \$, un engagement financier sur 24 mois, par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour répondre aux besoins du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION : CA 069 – 2021-06-15**

---

## 9. Rapports des directions de service

---

### 9.1. Service de l'adaptation scolaire et services éducatifs complémentaires

La présidente invite madame Christiane Séguin, directrice du Service de l'adaptation scolaire et services éducatifs complémentaires, à présenter son Service, à en expliquer sa mission et son mandat au CSSFL.

Madame Séguin présente un bilan depuis son entrée en fonction jusqu'à ce jour.

Les administrateurs échangent sur le sujet.

---

## 10. Affaires diverses

---

### 10.1. Départ à la retraite de Bernard D'Amours et Catherine Boulay

La présidente souligne qu'il s'agit de la dernière séance du conseil d'administration à laquelle participent monsieur Bernard D'Amours, ex-directeur général, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

En effet, ceux-ci quitteront pour la retraite d'ici l'été 2021.

Chacun fait part d'un message de départ et les administrateurs leur souhaitent une bonne retraite.

### 10.2. Réception d'une communication

La présidente souligne que monsieur Yves Breton lui a transmis sa lettre de démission à titre d'administrateur (Communautaire, sportif, culturel) sur le conseil d'administration du CSSFL.

La présidente procède à la lecture de la lettre dans laquelle monsieur Breton explique les raisons motivant sa démission.

---

## 11. Bons coups

---

La directrice générale mentionne que madame Christiane Séguin, directrice du Service de l'adaptation scolaire et services éducatifs complémentaires, s'est vu

décerné par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), en partenariat avec l'Association des directions générales scolaires du Québec (ADGSQ) et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires anglophones du Québec (ADGCSAQ), le Prix Cadre scolaire émérite 2021 dans la catégorie Bilan de carrière.

Profondément engagée dans sa région pour la réussite des élèves en difficulté et des élèves HDAA, Madame Séguin est également reconnue sur le plan provincial par sa présence aux différentes tables ministérielles.

---

## 12. Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 56.

---

## Huis clos

---

Un huis clos réunissant les administrateurs (membres votant) se tient immédiatement après la présente séance, afin de faire le bilan des rencontres de l'année 2020-2021. La présidente en fera au besoin un suivi à la première séance du CA de l'année 2021-2022, prévue le 31 août prochain.

---

Édith Tremblay, présidente

---

Catherine Boulay, secrétaire générale